Procès-verbal n°1

COMMISSION ARBITRAGE

Approuvé par le Comité Directeur du 3 Juin 2021

SAISON 2020/2021

Mai 2021 - Bilan de la saison actuelle, préparation de la saison prochaine -

Ce procès-verbal est une synthèse des consultations préalable en visio et de la réunion de la CRA partielle en visio le samedi 8 Mai 2021.

Étaient invités et présents : V. VAURETTE, I. DUFOUR, J. HOUNNOUKPE, S. JUAN

1- Bilan de la saison

Les championnats amateurs n'ayant pas eu lieu cette saison, le bilan de la saison s'est concentré sur la formation théorique de nouveaux arbitres et sur la formation continue des arbitres existant, afin notamment de conserver le lien avec les arbitres ne pouvant pas officier.

Il a été possible de faire lors de cette saison :
- 7 sessions de formation Feuille de match électronique (FDME), totalisant 79 marqueurs formés
- Une session de formation théorique d'arbitre de salle, totalisant entre 17 et 22 futurs arbitres (suivant le rattrapage oral de certains sur la validation pratique)
- Une session de formation théorique d'arbitre beach, totalisant 12 futurs arbitres beach.
- Des stages d'arbitrage beach pratiques seront organisés en Mai (prévu les 9 et 23 Mai)
- Des validations pratiques d'arbitre beach sur des séries 2 ou des coupes de France lors de la saison.
- Plusieurs visio à thèmes (7 au total pour le moment) de suivi des arbitres, sessions de questions/réponses sont en cours afin de maintenir le contact et les aider dans leur formation continue.

2- Changement pour l'an prochain

La CRA partielle a réfléchi également sur l'organisation pour la saison prochaine, avec comme voulu par la FFVolley et la ligue Ile-de-France, le développement des pratiques extérieures dont le beach volley, ainsi que sur la partie financière afférente.

Les propositions seront transmises au bureau exécutif afin d'être proposées en assemblée générale 2021.

Président CRA
Vincent VAURETTE